

10F

GASTON WIET

PERSONNES DÉPLACÉES

Extrait de la *Revue des Études Islamiques*

ANNÉE 1959



PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN, VI^e
—
1959

PERSONNES DÉPLACÉES

La conquête de l'Égypte par les Ottomans et la disparition des sultans Mamlouks constituent un drame rapide en cinq épisodes, que nous voulons rappeler brièvement.

La victoire initiale de Sélim sur Qansuh Ghawri se déroule le 24 août 1516, à Mardj Dabiq, au nord d'Alep. Cette dernière ville est occupée quatre jours plus tard, puis les étapes du sultan Sélim s'inscrivent sur le terrain de la manière suivante : il est à Damas le 9 octobre, part en direction de Gaza, et les Égyptiens livrent, le 22 décembre, sans succès, un combat de retardement. C'est le 23 janvier 1517 que l'armée égyptienne, commandée par le nouveau sultan, Tumanbay, subit la défaite de Raidaniya, dans la banlieue nord du Caire. Un autre effort égyptien donne lieu dans les quartiers sud de la capitale à une sanglante bataille de rues, qui dure du 28 au 31 janvier. Tumanbay doit prendre la fuite en Haute Égypte, d'où il interdit aux bateaux de céréales de remonter le Nil. Il réussit de nouveau à rassembler des troupes et vient tenter une dernière fois sa chance dans la banlieue méridionale du Caire. Sa déroute du 2 avril marque la fin de toute résistance : le malheureux souverain, livré à Sélim par un chef bédouin félon, est pendu à la porte Zuwaila le 14 avril (1).

Ibn Iyas fait la soudure avec le régime des Mamlouks en comptant le sultan Sélim comme le quarante-huitième roi de l'Égypte. Néanmoins, il le considère comme un étranger, puisqu'il écrit : « Depuis l'époque de la conquête de l'Égypte par Amr ibn al-As, aucun prince n'avait pu s'en emparer par violence et, dans le passé, pareille aubaine n'avait été réservée qu'à Nabu-

(1) IBN IYAS, V, p. 66-77, 84-85, 109, 126-127, 142-144, 149-152, 159, 161, 165, 167, 168, 171-174 ; MARCEL, *Égypte*, p. 189-191 ; ISHAQI, p. 217-219 ; SHARQAWI, p. 221-228 ; *Précis d'Histoire d'Égypte*, III, p. 2-13 ; DEHÉRAIN, *Histoire de la nation égyptienne*, V, p. 6-7 ; LAOUST, *Les gouverneurs de Damas*, p. 143-147.

chodonosor » (1). Cette réflexion est d'ailleurs assez singulière, puisqu'elle passe sous silence l'invasion fatimide.

*
* *

Les rencontres avaient été sanglantes de part et d'autre, et l'on comprend, sans l'excuser, l'énervement de la milice ottomane. Après la bataille de Raidaniya, c'est la chasse à l'homme organisée depuis le Caire jusqu'à Matariéh, notamment dans les caveaux des cimetières. Les soldats mamlouks, impitoyablement massacrés, essayèrent d'échapper à leur mauvais sort en revêtant un accoutrement bédouin, qui ne s'avéra pas toujours d'une grande utilité. Quelques semaines plus tard, ils jugèrent plus expédient de se servir d'uniformes ottomans, la tête couverte de longs bonnets et vêtus de caftans de soie.

Nous voulons encore moins insister sur les scènes atroces de pillage, car la populace du Caire s'associa à la soldatesque (2).

Considérons aussi comme des faits divers inévitables les sorties quotidiennes des soldats ottomans logés en ville, qui partaient raffer en banlieue les fourrages nécessaires à la nourriture de leurs chevaux, ou dérober chez les paysans les poulets, les oies et les moutons (3).

Pourtant Ibn Iyas s'indigne déjà de la sauvagerie avec laquelle, dans les tous premiers jours de l'occupation du Caire, les Ottomans poursuivaient les militaires dans les rues et les monuments publics, car les mosquées n'échappèrent pas à ces perquisitions minutieuses, et les mosquées al-Azhar, celles d'al-Hakim et d'Ibn Tulun, sont spécialement citées ; d'autres subissaient des dégâts. En effet, ces soudards, excités par la vue du sang, s'en prirent à toute la population, sans distinction d'âge ni de classe sociale, mêlant dans ce sinistre sort « le brave homme et le fripon ». Nous sommes au début de février 1517, et le chroniqueur estime, avec les exagérations d'usage, que le carnage fit plus de dix mille victimes, sur lesquelles il dénombre seulement huit cents soldats et officiers.

A ceux-ci on tranchait la tête, et ces têtes étaient suspendues comme trophées dans le camp ottoman (4) ; les corps étaient jetés au Nil. Mais bien

(1) IBN IYAS, p. 149-150 (il est inutile de donner la toponymie, car le volume V sera seul utilisé).

(2) IBN IYAS, p. 144-148, 182-183, 216 ; *Syria*, XXX, p. 347.

(3) IBN IYAS, p. 160.

(4) C'était une coutume (IBN IYAS, p. 168-169).

plus nombreux furent les cadavres abandonnés sur place dans les rues et qui servirent de pâture aux chiens (1).

*
* *

Ibn Iyas va enregistrer des incidents plus graves à ses yeux, parce qu'ils sont méthodiques, autorisés, sinon conçus, par les pouvoirs publics. Sans doute, les Mamlouks s'étaient toujours considérés, vis-à-vis des populations civiles égyptienne et syrienne, comme des militaires d'une armée d'occupation en pays ennemi, mais c'est pour la première fois, semble-t-il, qu'on entend parler de réquisitions de domiciles. Dans un périmètre assez vaste, à l'ouest de la Citadelle du Caire, et, un peu plus tard, dans d'autres quartiers, les habitants durent évacuer tous les immeubles, où vinrent cantonner les troupes ottomanes, qui « s'y répandirent comme des sauterelles » (2).

Enfin ce fut le sultan lui-même qui manqua à la parole donnée, car il fit incarcérer à la Citadelle, puis exécuter, les officiers et hommes de troupe de l'armée mamlouke auxquels il avait formellement, et par écrit, promis une amnistie : forts de cette sauvegarde, ils s'étaient présentés au souverain. Ibn Iyas n'hésite pas à qualifier ce geste d'abus de confiance. « C'était, précise-t-il, chaque jour, de la part du sultan ou de celle de ses ministres, une iniquité nouvelle, mises à mort, confiscations arbitraires de fortunes. Cela dépassait vraiment les bornes. On avait beaucoup entendu parler, avant la venue de Sélim en Égypte, de la justice infinie des Ottomans dans leur patrie, mais cette renommée s'avérait dépourvue de tout fondement : à aucun moment, Sélim n'obéit en Égypte aux principes d'équité des anciens sultans de ce pays. Il n'observait aucune règle, ni lui, ni ses ministres, ni ses officiers, ni ses soldats : c'étaient des barbares qui ne savaient pas distinguer le valet du maître, ni faire de différence entre le bien et le mal, des gens d'une valeur morale presque nulle, animés d'un sentiment religieux médiocre : c'était une racaille vivant comme des bêtes » (3).

Le 25 mars, à l'annonce de la prochaine offensive du sultan Tumanbay, consécutive au meurtre d'un émissaire ottoman, Sélim veut frapper un grand coup. Sans s'inquiéter des promesses faites, il choisit 54 officiers généraux

(1) IBN IYAS, p. 153-154.

(2) IBN IYAS, p. 157-158, 177, 190, 218, 447 ; LAOUST, *Gouverneurs*, p. 148 ; *Précis d'histoire d'Égypte*, III, p. 16. — Certaines références concernent Damas.

(3) IBN IYAS, p. 156-157, 159, 176, 204, 215.

et subalternes, incarcérés à la Citadelle : ceux-ci, dégradés et vêtus d'ori-peaux, furent conduits au sud du Caire, et eurent tous la tête tranchée. Les cadavres furent jetés à la voierie, dévorés par les chiens dans la journée, et, pendant la nuit, par les hyènes et les loups. Les veuves les plus fortunées réussirent à faire inhumer les corps de leurs époux. « Dès lors, personne n'ajouta plus foi à un pardon qui n'avait aucune efficacité », conclut notre historien (1).

*
* *

La population civile avait subi des vexations dont elle devait conserver un cuisant souvenir. Au cours du mois d'avril, le sultan ottoman fit enlever toutes les dalles de marbre qui servaient de revêtement dans les édifices de la Citadelle, ainsi que certaines colonnes de porphyre : il désirait les emporter à Stamboul, où il projetait de faire construire un collège analogue à celui de Ghawri. En mai, ces marbres furent emballés dans des caisses et déposés sur des bateaux en partance pour Stamboul. Bien entendu, ses grands fonctionnaires imitèrent cette conduite en ville, et ce fut bientôt un pillage organisé, qui s'étendit aux beaux manuscrits des bibliothèques (2).

Il s'agissait là d'un effort pénible, à exécuter rapidement, et on eut recours à des réquisitions de main-d'œuvre, car les officiers ottomans désiraient ménager leurs soldats : toujours est-il que pour le transport des fameuses colonnes de porphyre on avait groupé des habitants du Caire, lesquels, mal préparés à ce travail de force, avaient eu le plus grand mal à les traîner : « on avait assisté à des coups, à des membres comprimés, à des vols de turbans et de ceintures », car la populace avait bien profité de ce remue-ménage (3).

Or voici que le 12 juillet, des commissaires de police s'installèrent aux portes de la ville : ils arrêtèrent tous les passants sans distinction, notables et petites gens, les attachèrent les uns aux autres avec des cordes, « même ceux dont l'aspect extérieur mettait en évidence leur condition de magistrats ou de témoins instrumentaires ». Les personnes appréhendées étaient dans l'inquiétude, ignorant ce qu'on allait faire d'elles. On avait trouvé cet expédient pour ramasser le plus de monde possible afin de traîner les gros canons de cuivre de la Citadelle et les acheminer sur les rives de Boulak, en vue de leur embarquement. Les malheureux portaient autour du cou un câble pour

(1) IBN IYAS, p. 165-167.

(2) IBN IYAS, p. 159, 175-176, 179, 203, 228-229.

(3) IBN IYAS, p. 186-187 ; *Précis d'histoire*, III, p. 15.

hâler et avaient droit à des coups de fouet sur l'échine lorsque leur résistance ou leur zèle faiblissaient, « sans qu'il soit tenu compte de leur rang social, même s'il s'agissait de hautes personnalités » (1).

* * *

Alors Ibn Iyas peut hausser le ton. Tout le long de son Journal, il dispose d'une série de clichés d'une valeur sûre pour mesurer les catastrophes. Lorsqu'elles se produisent en Syrie, il évoque l'invasion de Tamerlan (2) ; quand il s'agit de la péninsule arabique, il pense à l'irruption carmathe sur la Mecque (3). A titre exceptionnel et sans qu'on puisse juger de sa documentation, il assure, à propos des méfaits des tribus arabes en Égypte, que même en pays européen on n'aurait pas trouvé pire (4).

Pour la conduite de l'armée ottomane en Égypte, notre chroniqueur fait appel à ses souvenirs bibliques et remonte à Nabuchodonosor : il en parle comme si des documents d'archives lui avaient été communiqués. Le conquérant babylonien assaillit l'Égypte et détruisit le pays de fond en comble. Il mit à mort cent millions d'individus, au point que durant quarante années, la contrée resta déserte, sans aucun habitant, sans personne pour souffler sur un feu. Le Nil, pendant sa crue, se répandait sur la terre, puis les eaux se retiraient, mais il n'y avait personne pour faire les semailles, et la terre demeurait inculte. Ibn Iyas est tellement satisfait de son morceau de bravoure qu'il le reproduit à deux reprises (5). Puis il passe à Houlagou, qui ruina la cité de Bagdad, au point que cette ville « ne s'en est pas encore relevée ». C'était une calamité analogue qui s'était abattue sur le Caire (6).

* * *

Certains des Mamlouks auxquels Sélim avait promis la vie sauve et qui, sur cette assurance, s'étaient présentés aux autorités ottomanes, avaient été

(1) IBN IYAS, p. 186-187 ; DEHÉRAIN, p. 9-10.

(2) IBN IYAS, I, p. 108, 326-328, 333-335, 356 ; éd. Kahle-Mustafa, III, p. 34 ; trad. Wiet, p. 38 ; V, p. 71.

(3) IBN IYAS, IV, p. 48, 89-90 ; trad. Wiet, *Journal d'un bourgeois du Caire*, p. 44, 86 ; — mais aussi Tamerlan, IV, p. 36 ; *Journal d'un bourgeois*, p. 32.

(4) IBN IYAS, p. 108.

(5) IBN IYAS, p. 154, 203, 224.

(6) IBN IYAS, p. 154 ; *Précis d'histoire*, III, p. 15.

mis aux fers et emprisonnés dans l'okelle du sultan Ghawri, voisine de son collègue (1). C'est avec eux que le sultan Sélim inaugure une politique qui va soulever l'indignation d'Ibn Iyas. Au début de mars 1517, ils furent avisés qu'ils allaient être exilés à Stamboul. On les fit sortir enchaînés, certains chevauchant des ânes, les plus haut gradés juchés sur des chameaux, d'autres enfin à pied. Il y avait là environ sept cents Mamlouks, qui, après avoir traversé le Caire, furent conduits à Boulak et embarqués sur des bateaux. A bord, on leur passa les mains dans des carcans (2). Sur le rivage, leurs familles, femmes et enfants, poussèrent des hurlements de désespoir au moment où ces vaisseaux quittèrent le port de Boulak en direction d'Alexandrie (3).

L'affaire prit de plus grandes proportions vers le 20 avril, car un conseil des ministres du souverain ottoman délibéra sur ce point dans le collège de Ghawri. On avait convoqué les cadis, les témoins instrumentaires, les hauts fonctionnaires civils, des négociants de différents marchés de la capitale, notamment des étoffes et des livres, des commerçants maghrébins, même de petits boutiquiers, des membres de diverses corporations ouvrières, arpenteurs, maçons, carriers, marbriers, charpentiers, tourneurs sur bois, paveurs, forgerons, ainsi que d'autres ouvriers spécialisés, y compris des membres du personnel de l'arsenal, fourbisseurs, polisseurs et fondeurs. Des notables de la colonie juive avaient été également invités.

De cet ensemble un certain nombre de désignations furent faites en vue d'un envoi à Stamboul. Des états nominatifs furent dressés, et les personnes inscrites durent, avant de quitter les lieux, donner le nom d'un répondant au cas où elles songeraient à disparaître pour se soustraire à cette lourde obligation (4). Cette précaution d'un répondant n'avait pas été prise à la légère, et un haut fonctionnaire mamlouk, garant d'un individu qui ne s'était pas présenté au départ, fut inquiété et faillit recevoir les étrivières (5). Se « faire porter malade » n'évitait pas les visites domiciliaires, effectuées par des militaires qui n'y mettaient pas de formes, tout en étant accessibles aux rémunérations (6). Selon toute vraisemblance, c'est pour éviter des troubles urbains qu'en septembre, quelques jours avant son départ d'Égypte, le

(1) IBN IYAS, p. 158.

(2) Voir sur ces carcans WIET, *Miniatures persanes*, p. 97-100 ; QUATREMÈRE, *Sultans Mamlouks*, II, b, p. 4.

(3) IBN IYAS, p. 161.

(4) IBN IYAS, p. 175, 226, 227.

(5) IBN IYAS, p. 180, 183.

(6) IBN IYAS, p. 189.

sultan fit libérer les gens du peuple, les paysans et les petits boutiquiers, qu'on avait mis en prison en attendant leur mise en route sur Stamboul (1).

Conformément aux premières délibérations, un premier convoi avait pris le départ dès le 9 mai. C'étaient des Juifs, accompagnés de leurs épouses et de leurs enfants, des équipes de maçons, d'ingénieurs, de charpentiers, de carriers, de marbriers, de paveurs, de forgerons, tant musulmans que chrétiens, ainsi qu'un contingent de manœuvres, enfin une colonie de Maghrébins. Les ouvriers étaient, dit-on, réquisitionnés pour construire à Stamboul un collège dans le style de celui du sultan Ghawri. Le lendemain 10, ce fut l'exode d'une autre série, comprenant les adjoints des cadis et les témoins instrumentaires, ainsi que les négociants dont les autorités ottomanes avaient fait choix (2).

Peu avant le 20 mai, le calife fut avisé d'avoir à se tenir prêt à partir, en compagnie de quelques membres de sa famille (3).

Le 22 mai, ce fut le départ d'un fils de sultan mamlouk, en compagnie d'un groupe de juristes et de grands négociants (4).

C'est le 2 juin que le calife et sa suite furent embarqués à Boulak, en route sur Rosette, où il s'arrêta quelque temps avant de gagner Alexandrie. Son séjour coïncida avec un voyage du souverain ottoman dans ce port.

A son arrivée à Alexandrie, le sultan Sélim fit placer les exilés en résidence surveillée : les hommes furent installés dans les tours des murs de l'enceinte ; et les femmes furent hébergées dans des caravansérails en ville. Ibn Iyas veut bien nous dire que ces émigrés forcés y vécurent des journées atroces : nous n'avons aucune peine à le croire, d'autant plus que cet afflux de population, joint au séjour des bataillons ottomans, avait provoqué une pénurie d'eau potable (5).

Un autre convoi quitte le Caire le 12 juin (6), et le 19, de hauts fonctionnaires civils, des employés d'administration et des ouvriers de l'arsenal prennent le départ (7), suivis d'un autre important convoi le 26 juin (8). L'historien estime alors que 1.800 individus avaient été atteints par ces ordres

(1) IBN IYAS, p. 201.

(2) IBN IYAS, p. 178-179.

(3) IBN IYAS, p. 179.

(4) IBN IYAS, p. 179-180.

(5) IBN IYAS, p. 181.

(6) IBN IYAS, p. 181.

(7) IBN IYAS, p. 182.

(8) IBN IYAS, p. 183-184.

de déplacement, mais, loyalement, il déclare que certains jugent ce chiffre excessif (1).

Le dernier acte de cet exode se situe le 7 octobre 1519, soit plus de dix-huit mois après le premier départ. Ce jour-là, les hauts fonctionnaires civils étaient réunis au grand complet à la Citadelle pour présenter au Gouverneur les vœux à l'occasion du mois nouveau, selon l'usage, lorsque lecture fut donnée d'un rescrit impérial réclamant l'envoi à Stamboul de sept fonctionnaires. Ceux-ci furent séance tenante gardés à vue dans la Citadelle : « Rédigez vos dernières volontés, leur fut-il dit, car vous vous embarquez pour Stamboul vendredi prochain. » Effectivement, le 22 octobre, ces sept personnes descendirent de la Citadelle, les unes sur des mules, d'autres sur des ânes, escortées par une section de janissaires à pied, et l'officier de police chargé de les emmener chevauchait en tête du cortège. Ce fut, pour la population du Caire, nous dit Ibn Iyas, une journée de deuil, d'affliction et de larmes, et pourtant notre historien n'est pas tendre pour les intéressés et ne les plaint guère, car c'étaient des publicains, qui « se vautraient dans les plaisirs, passaient leur temps à boire du vin et à entendre des concerts de flûte ». Mais tout en estimant qu'ils avaient mérité leur sort (2), il pense qu'il s'agit d'une affreuse ignominie, qui n'avait pas de précédent dans l'histoire (3). Certains avaient tenté de ne pas partir en offrant un confortable pot-de-vin au Gouverneur, qui ne put satisfaire leurs désirs.

Ils s'embarquèrent à Alexandrie, mais les navires de transport revinrent trois jours plus tard mouiller à Rosette, chassés par une violente tempête. Finalement, profitant d'une accalmie, les vaisseaux prirent le large (4). La fin de l'odyssée est lamentable. Les vaisseaux furent assaillis à hauteur de l'île de Crète par des chevaliers de Rhodes, et un des navires fut coulé avec tous ses passagers. Un autre navire put s'échapper, mais échoua sur l'île de Crète, et les passagers furent faits prisonniers par les habitants : certains fonctionnaires égyptiens seraient morts sur place, et d'autres recouvrèrent leur santé chancelante dans l'île et furent ensuite dirigés sur la Turquie. Au fond, Ibn Iyas enregistre des nouvelles contradictoires, et il paraît bien évident qu'on ne connut réellement pas le sort de certains de ces infortunés (5).

(1) IBN IYAS, p. 184 ; *Précis d'histoire*, III, p. 15.

(2) Voir une longue liste de leurs méfaits : IBN IYAS, p. 287.

(3) IBN IYAS, p. 271-275.

(4) IBN IYAS, p. 278.

(5) IBN IYAS, p. 285-287.

D'ailleurs d'autres informations n'avaient guère été plus rassurantes. Vers la fin d'octobre 1517, soit six semaines environ après le départ du Caire du sultan Sélim, le 10 septembre (1), on avait reçu les premières nouvelles des personnes parties pour Stamboul. Les navires avaient débarqué leurs passagers à Antalia. Mais on avait appris en même temps qu'un des vaisseaux avait sombré en pleine mer, perdu corps et biens : quatre cents personnes avaient péri, dont un certain nombre de notables d'Égypte. Ibn Iyas cite bien quelques noms, mais il ajoute qu'il ne possède aucune certitude (2).

Il fallut attendre encore près d'une année pour avoir au Caire des renseignements plus substantiels, et encore étaient-ils précaires. Un officier ottoman rapporta en septembre 1518 des lettres destinées aux familles des exilés. Dans ces correspondances il était question du décès d'un grand nombre des Égyptiens déplacés. Ibn Iyas hasarde le chiffre de 80 morts, consécutives à une épidémie de peste : ultérieurement il citera quelques noms, mais en faisant les réserves d'usage (3). Le calife, accompagné de quelques notabilités égyptiennes, s'était rendu au devant du sultan Sélim, qui était rentré par voie de terre : le monarque avait manifesté quelques égards au calife, mais n'avait prêté nulle attention aux Égyptiens (4).

Dans l'ensemble nous manquons de détails sur l'existence de ces réfugiés à Stamboul : on racontait l'histoire lamentable de l'ancien intendant de l'armée, qui tomba bientôt malade de tristesse, car il eut beaucoup de mal à se procurer de quoi vivre : ses ressources étaient à peu près nulles, et, vêtu d'un vieux manteau de feutre, il était le client d'un gargotier, qui lui remettait deux fois par jour sa maigre pitance dans une écuelle (5).

Pourtant, on va signaler bientôt des retours en Égypte. Ils s'effectuèrent de diverses manières, sur lesquelles il convient de s'arrêter. Les ouvriers furent libérés les premiers, en juillet 1519. Les forgerons, fourbisseurs, maçons, charpentiers et marbriers, ainsi que d'autres artisans du bâtiment, avaient construit pour le sultan ottoman une mosquée et un bain. C'est alors qu'ils avaient fait dire au sultan : « Nous avons laissé une famille en Égypte, et comme l'ouvrage commandé par le sultan est terminé, nous n'avons plus de travail sur place. » Le souverain donna la permission de partir et chacun

(1) IBN IYAS, p. 202.

(2) IBN IYAS, p. 212-213.

(3) IBN IYAS, p. 331.

(4) IBN IYAS, p. 267-268, 303.

(5) IBN IYAS, p. 399.

d'eux fut muni d'un laissez-passer levant toutes les oppositions possibles. D'autres rentrèrent au cours de mars 1520, mais en s'échappant en fraude (1).

Il faut donc s'inscrire en faux contre l'affirmation de Djabarti, selon lequel le sultan Sélim avait fait venir à Stamboul un certain nombre d'artisans, dont les métiers n'étaient pas représentés dans son pays, et c'est ainsi que disparurent d'Égypte cinquante et quelques métiers (2). Ibn Iyas note bien la « disparition d'une cinquantaine de métiers », mais il en donne pour raison « que les artisans étaient sans travail » (3).

Le calife Mutawakkil avait été en butte à des dénonciations de la part des membres de sa famille, lesquels exerçaient une vengeance d'autant plus facile qu'au début de son séjour à Stamboul, le calife, oubliant son malheureux sort, menait joyeuse vie (4). Cependant le souverain ottoman pouvait encore tout craindre des velléités du personnage à vouloir jouer un rôle politique. Nous pensons que telle fut la raison d'un raidissement, plutôt que le fait de céder à des pressions d'un entourage jaloux. Toujours est-il que Mutawakkil fut enfermé au château des Sept Tours, et Ibn Iyas sait bien nous dire que le sultan craignait que le calife n'imitât la conduite de quelques notables d'Égypte, qui avaient réussi à quitter subrepticement Stamboul et dont on avait perdu la trace (5).

Le fait est qu'en mars 1520 des Égyptiens avaient pu se soustraire à la surveillance des Ottomans et étaient arrivés au Caire. Ce mouvement de fuite se continua, et l'historien signale encore l'arrivée au Caire de quelques autres fonctionnaires au cours du mois d'août 1520. Le sultan ottoman avait envoyé, à la poursuite des fugitifs, des agents de police qui réussirent à en ramener quelques-uns, les chargèrent de chaînes et leur firent subir de mauvais traitement : « ils furent emprisonnés, ajoute Ibn Iyas, et l'on n'en entendit plus parler » (6).

(1) IBN IYAS, p. 303, 331.

(2) DJABARTI, I, p. 20 ; trad., I, p. 48. Repris par DEHÉRAIN (*Histoire de la nation égyptienne*, V, p. 9) : « Instruit de la supériorité technique des artisans du Caire sur ceux de Constantinople, Sélim voulut faire bénéficier la capitale de l'Empire de leurs talents, et il en contraignit un certain nombre à aller s'y établir. »

Plus tard, le sultan Murad III ordonna au gouverneur de l'Égypte d'envoyer dans la capitale ottomane onze maîtres tapissiers (cf. WIET, *Tapis égyptiens*, *Arabica*, VI, p. 21).

(3) IBN IYAS, p. 203 ; voir POLIAK, *Caractère colonial de l'État mamlouk*, R.E.I., 1935, p. 232, n. 2.

(4) IBN IYAS, p. 312.

(5) IBN IYAS, p. 347. — La question d'une transmission de pouvoirs califiens a été étudiée : CIA, *Jérusalem*, I, p. 152-154 ; DEHÉRAIN, *Histoire*, V, p. 10 ; *Précis d'histoire*, III, p. 15 ; G. WIET, in *Journal asiatique*, 1925, II, p. 163-164.

(6) IBN IYAS, p. 331, 348, 349.

D'ailleurs, dans ces tentatives de fuite, les misérables exilés étaient parfois les victimes de policiers qui les dupaient. Ces sbires s'offraient à leur faire quitter Stamboul en cachette, les emmenaient en effet, puis les mettaient à mort, non sans les avoir dépouillés de l'argent qu'ils emportaient et même de leurs vêtements (1).

A partir de juillet 1519, certains isolés avaient été déjà autorisés à revenir au Caire pour régler des affaires pendantes : ils avaient prétendu, notamment, que des tiers avaient profité de leur absence pour s'emparer de leurs biens. Mais ils avaient laissé à Stamboul un garant responsable et s'étaient engagés à rentrer en Turquie. Ils étaient d'ailleurs convoyés par des officiers de police ou des janissaires, et n'avaient que des permissions de quelques semaines (2). Il en fut qui tentèrent de tromper la vigilance des policiers chargés de les ramener en Turquie, mais peu d'entre eux le réussirent, avec la complicité du gouverneur Khairbak, qui avait accepté de se laisser corrompre. Ceux qui étaient rattrapés étaient chargés de chaînes et remis en route sur Stamboul (3).

La fin de ce régime odieux va se préciser, car c'est au cours du mois d'avril 1521 que le sultan Sulaiman prescrit de permettre à tous les exilés, sans exception, de rentrer en Égypte, et l'on voit revenir les survivants, dont Ibn Iyas nous procure les noms (4).

C'en était fini de ce cauchemar qui durait depuis quatre ans. Aussi, dès le mois de mai, les personnes qui avaient réussi à rentrer en fraude au Caire, se décidèrent à reparaitre en public et à reprendre leur existence normale, puisqu'on autorisait le retour des exilés (5). On affirme même que de la part du sultan Sulaiman ce fut autre chose qu'une mesure de clémence ou de justice, puisqu'il aurait menacé de la pendaison ceux qui ne partiraient pas assez vite de Stamboul (6). Pourtant ce rapatriement ne s'effectua pas sans une certaine lenteur, et l'on signale encore des retours en juin 1522, soit vingt-et-un mois après l'avènement de Sulaiman (7).

En tout cas, le problème des personnes déplacées fut bien une des pre-

(1) IBN IYAS, p. 399.

(2) IBN IYAS, p. 303, 349.

(3) IBN IYAS, p. 385, 387.

(4) A plusieurs reprises, IBN IYAS procure des listes nominatives : p. 178-184, 186, 204, 213, 224-227, 271, 285-287, 303, 331, 341, 348-350, 360, 385-387, 389, 391-393, 398-399, 406, 417, 452.

(5) IBN IYAS, p. 390-391.

(6) IBN IYAS, p. 393.

(7) IBN IYAS, p. 452.

mières questions auxquelles, dès son avènement, Sulaiman consacra ses soins, et dans le sens le plus libéral (1). Toutefois le fils du sultan Ghawri, un autre fils d'ancien sultan mamlouk et certains fonctionnaires, ne furent pas compris dans cette amnistie générale (2). Certaines personnes ainsi transplantées pouvaient aussi servir d'otages. On ne nous le cache pas pour un fils de Khairbak, qui était astreint au séjour à Stamboul à partir du jour où son père avait assumé le gouvernement de l'Égypte. Il devait mourir en exil à la fin d'octobre 1520 (3).

Le sultan avait également excepté de cette mesure de libération un certain nombre de hauts fonctionnaires et notamment ceux de la famille célèbre de Djî'an (4). Quant aux officiers et soldats mamlouks, ils n'obtinrent pas la permission de rentrer en Égypte et aucune intervention en leur faveur ne fut efficace. On assurait d'ailleurs que déjà Sélim les avait mobilisés contre les armées européennes et qu'on n'en avait plus entendu parler (5).

*
* *
*

Un fait revêt à nos yeux une importance considérable et il servira de conclusion. Ibn Iyas, qui n'était déjà pas tendre pour les Ottomans, ne se gêne pas pour élever la voix. Bien entendu, on l'a vu, ces personnes déplacées ne furent pas libres et furent embarquées de force. « Tel fut, nous dit-il, l'un des événements les plus abjects, les plus répugnants qui fondirent sur la population égyptienne, ce qu'on n'avait encore jamais vu depuis les temps les plus reculés. En fait, il s'agissait de la captivité et de l'exil à Stamboul d'un groupe de musulmans » (6).

On a assuré notre historien que ces déplacements étaient pour les Ottomans chose normale. « Ces échanges de populations étaient habituels : lorsque Sélim avait conquis une ville, il prélevait dans sa population des personnes choisies pour les ramener dans son propre pays, et remplaçait celles-ci par un total égal d'individus de sa patrie, ainsi condamnés à habiter la ville qu'il venait

(1) IBN IYAS, p. 357.

(2) IBN IYAS, p. 393.

(3) IBN IYAS, p. 357.

(4) WIET, *Secrétaires de la chancellerie, Mélanges René Basset*, n° XXXVI.

(5) IBN IYAS, p. 398.

(6) IBN IYAS, p. 179.

de dépeupler. » Aussi s'attendait-on au Caire à voir arriver des gens de Stamboul (1).

« On a affirmé, conclut-il, que l'ensemble des personnes déplacées d'Égypte sur Stamboul se montait à quelques milliers, mais je n'ai pu avoir aucune certitude. Il y eut aussi des femmes, avec leurs enfants, certains encore à la mamelle, quelques-uns plus grands. L'Égypte n'avait jamais subi une calamité aussi cruelle, et je ne connais rien de semblable dans l'histoire ancienne. Des gens furent exilés de leur patrie, avec leurs femmes et leurs enfants, émigrèrent dans des régions où ils n'avaient jamais mis les pieds et furent mélangés à des individus qui n'étaient pas de leur race » (2).

(1) IBN IYAS, p. 184.

(2) IBN IYAS, p. 227.

Gaston WIET.